

AFFAIRE N°22 - Approbation du Cahier des Charges relatif à la location de véhicules pour les besoins des différents services communaux pour l'année 1978.

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Comme les années précédentes, un cahier des charges a été établi pour la location de véhicules nécessaires :

- à l'enlèvement des ordures ménagères
- aux besoins des différents services communaux.

Ce cahier des charges fixe les conditions en vue d'un appel d'offres.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce cahier des charges
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à retenir ceux qui auront présenté des offres les plus avantageuses.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE

vu
Pour le Préfet et par délégation
le Directeur des Finances
et des Collectivités locales
Signé Paul PASTOR
Pour copie conforme
Saint-Pierre le 2 Janvier 1978
le Chef de bureau délégué
J. LA COSTE